



LE PETIT MOHONNAIS

Février 2022

N°67

C'est quoi une D.G.S. ?

Dans l'univers des sigles, il y en a un qui est incontournable dans une Mairie : DGS :

« Directrice Générale des Services ».

Chez nous, c'est Mme Isabelle AUQUET, qui en qualité d'Attachée Territoriale, occupe ce poste. Elle est entrée à la mairie de Mohon en mars 1992 suite au départ en retraite de M. Henri SAILLARD. Le premier édile de la Commune était alors une femme du nom de Mme Madeleine LE GALL.

Les Maires qui lui succéderont seront M. André ROUILLARD en 1995. Il fera deux mandats et sera remplacé en 2008 par M. Marc GUILLEMAUD. Aux élections de 2014, c'est Mme Josiane DENIS qui est élue Maire suivie par M. Francis MAHIEUX aux municipales de 2020.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Elus passent et que le Personnel reste. Et, dans une petite commune comme la nôtre, avoir du personnel compétent vaut de l'or. C'est aussi important pour celui ou celle qui accède aux responsabilités que pour les administrés. A l'heure du tout numérique, qu'il est bon d'avoir une Mairie qui accueille et qui assure une proximité et une continuité de services à toute la population !

Cela fait maintenant 30 ans qu'Isabelle est en poste à Mohon. Après chaque élection municipale et élection du Maire, même si les missions et les activités qui lui sont confiées restent inchangées, elle doit malgré tout s'adapter.

Tout Maire nouvellement élu arrive avec un passé professionnel et des compétences qui lui sont propres. La bonne volonté et le dévouement ne suffisent pas à être opérationnel tout de suite. C'est rassurant, dans ces conditions, de pouvoir compter sur quelqu'un qui a les compétences et l'expérience d'une mairie.

En 2020, lors des dernières municipales reportées pour les raisons que l'on connaît, elle a reporté ses vacances afin d'accompagner au mieux l'installation de la nouvelle équipe. Nous avons apprécié son geste.

Elle est la première collaboratrice du Maire. Dans une petite commune, son rôle est d'autant plus important qu'il est polyvalent. Assurée la fonction de Directrice Générale des Services, suppose que tout lui passe dans les mains et qu'elle doit tout superviser.



Par contre, pour résumer, on peut dire que la responsabilité en revient au Maire.

Nous devons ajouter que la présence d'une secrétaire d'accueil à la Mairie complète l'offre de services auprès de la population. C'est Mme Séverine MARTIN qui occupe ce poste dont l'intitulé exacte est : Adjointe Administrative Territoriale. Chargée d'accueillir, de renseigner et d'orienter le public, nous pouvons dire que ce poste lui va comme un gant. Elle assure aussi l'accueil téléphonique et remplit de nombreuses formalités administratives. C'est elle qui vous reçoit quand vous venez à la Mairie.

Par contre, vous aurez rarement l'occasion de rencontrer Mme AUQUET. Elle est moins visible mais son travail est spécifique. Son poste nécessite beaucoup de concentration, la maîtrise des outils informatiques et numériques, de la rigueur et une parfaite organisation car les dossiers à traiter sont nombreux.

En trente ans, il y a des choses qui n'ont pas changé dans une mairie : c'est le fonctionnement du Conseil Municipal, les délibérations qu'il faut rédiger, les budgets qu'il faut gérer, les plans de financements qu'il faut établir...sauf peut-être, que la plupart des documents sont télétransmis.

Par contre, un nouveau mode de communication est apparu : ce sont les mails. Ils arrivent comme s'ils en pleuvaient. A la mairie, c'est Mme AUQUET qui les reçoit. Elle doit en prendre connaissance, les trier et les transmettre à qui de droit.

Isabelle, il paraît que l'on va changer l'intitulé de ton poste. On reviendrait à Secrétaire Général de Mairie, mais rassure-toi, le travail reste le même, OK !

INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscription sur les listes électorales

Pour faire valoir votre droit de vote, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Pour l'élection présidentielle, si vous n'êtes pas encore inscrit, vous devez faire vos démarches jusqu'au :

- **Mercredi 2 mars en ligne**
- **Vendredi 4 mars en mairie ou par courrier**

En ligne : grâce au téléservice disponible sur « **Service-Public.fr** », sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

En mairie : sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

- **Inscription d'office des jeunes par l'INSEE**

L'inscription ne concerne que les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

- **Inscription des jeunes âgés de 18 ans**

Tous les jeunes qui auront atteint l'âge de 18 ans lors du scrutin de la Présidentielle sont invités à effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales.

Une nouvelle carte électorale

Vous la recevrez par voie postale courant mars ou début avril 2022 avant le scrutin présidentiel.

Par rapport aux précédentes, il y a 2 évolutions :

- **Un QR code** au recto qui, flashé, permet d'accéder aux site Elections
- **Un Numéro National d'Electeur (NNE)** permanent, unique et propre à chaque électeur, composé de 8 à 9 chiffres. Il est utile en cas de procuration ou d'interrogation de sa situation électorale sur : « **service-public.fr** »

Raccordement à la plateforme COMEDEC

(Communication Electronique des Données d'Etat Civil)

Ce dispositif géré par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.) permet pour les Communes raccordées de :

- Simplifier les démarches des usagers.
Pas d'actes d'état civil à fournir pour un passeport ou une carte nationale d'identité
- Simplifier les échanges entre Administrations (Notaires, Collectivités territoriales...) via un accès sécurisé par une carte d'authentification individuelle qui permet de signer électroniquement

- Limiter la fraude mais pas l'usurpation
- Réduire le nombre de demandes en multicanal grâce à une gestion unifiée informatisée
- Supprimer la mise sous pli des réponses aux demandes et des frais d'affranchissement associés
- Simplifier la vérification des données d'état civil via la dématérialisation

Les documents concernés :

Le dispositif s'applique aux actes de naissance, de mariage et de décès.

A terme, il concernera aussi les avis de mentions marginales, les publications de mariages, la transcription des décès, les avis de naissance...

Les demandeurs concernés

- Le Ministère de l'intérieur (passeport, CNI)
- Le service central d'état civil à Nantes
- Les mairies raccordées au dispositif
- La Préfecture (titres d'identité)
- Les notaires
- A terme : les organismes sociaux dont les organismes de retraite

Convention pour le raccordement

La demande de convention faite le 25 juin 2019 a été accordée le 27 novembre 2020.

Pour être raccordées au dispositif COMEDEC, sont prioritaires les communes qui sont dotées d'une maternité ou qui en ont accueilli une.

L'équipement nécessaire

Le prestataire informatique de la Commune devra incorporer un module (JVS) dans le logiciel d'état civil. Le coût de ce module est de 390.00 € TTC.

Pour un bon fonctionnement de ce service, un ordinateur dédié à ce dispositif a été acheté au secrétariat de la mairie pour un montant de 1 154.81 €.

Mohon se raccordera à COMEDEC et le service devrait être opérationnel courant mars 2022 ;

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire de façon dématérialisée depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) est accessible sur le site « **mohon.fr** », rubrique « vie quotidienne » via le lien suivant :

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pc/gnau/>

Le partage des dossiers entre tous les acteurs de l'instruction se fera via une plateforme unique :

« PLAT'AU »

Ceux qui le souhaitent pourront déposer leur dossier sous forme papier.

ILS SONT MONTÉS À PARIS



Nombreux sont les bretons qui ont quitté la Bretagne pour aller gagner leur vie à Paris et qui sont revenus vivre leur retraite au pays de leur enfance. Plusieurs natifs de Mohon peuvent témoigner de ce parcours.

Il y a eu plusieurs vagues de migration bretonne vers la région parisienne, les premières datant de la fin du 19^{ème} siècle. La population agricole peine à vivre dans des régions aux sols pauvres et la fin de la marine à voile entraîne le déclin de l'industrie textile bretonne. Pour beaucoup, la solution aux difficultés économiques sera l'exode.

L'ouverture des lignes de chemin de fer Paris-Nantes-Quimper en 1863 et l'achèvement de la ligne Paris-Brest en 1865 donneront aux ruraux la possibilité de fuir la misère pour tenter leur chance dans la Capitale.

La ville de Paris doit beaucoup à ces migrants de l'intérieur qu'ils soient originaires de la Bretagne, d'Auvergne ou d'ailleurs. Leur intégration n'a pas été facile. Peu instruits, ces paysans ou garçons de ferme, issus de famille nombreuses, forment une main d'œuvre idéale pour les travaux les plus pénibles. Ils seront terrassiers, gaziers, et participeront activement aux travaux souterrains lors de la transformation de Paris sous le second Empire.

C'est l'Empereur Napoléon III qui, inspiré par la ville de Londres, fera de la Capitale un modèle d'urbanisme. En 1853, il confie au Baron Haussmann, Préfet de Seine, un vaste programme de travaux publics qui vont modeler le Paris du 20^{ème} siècle.

La priorité sera de faciliter les communications. Ainsi, au début de l'ère industrielle, il faut faire circuler l'air, les gens, les capitaux. La ville médiévale aux rues étroites, pittoresque et insalubre sera détruite à 60%.

Paris va s'agrandir. En annexant 11 communes, la superficie de Paris passe de 3300 à 7100 ha. Chaque arrondissement sera doté d'une mairie et leur nombre passe de 12 à 20.

Le projet est considéré dans son ensemble : des voies de communication aux liaisons entre les gares, du réseau d'eau potable aux égouts pour les eaux usées, des trottoirs bordés d'arbres aux mobiliers urbains sans oublier les squares, jardins et espaces verts. Des édifices culturels sont construits. Les immeubles de « type haussmannien » permettent à la lumière du soleil de descendre jusqu'à la rue.

Après 17 ans de travaux colossaux et ininterrompus, le Baron Haussmann critiqué essentiellement pour le coût des travaux, tombe en disgrâce en 1870. S'y ajoute l'arrivée de populations pauvres qui déstabilisent les équilibres démographiques et sociaux de la ville.

L'ouest et le centre accueille une population bourgeoise ou plus aisée tandis que les ouvriers affluent au nord-est, là où se concentrent les usines. ↗

Pour autant, la modernisation de Paris se poursuit sous la 3^{ème} République jusque dans les années 30. La construction du métropolitain est initiée par Fulgence Bienvenüe, un Costarmoricain né à Uzel. Fils de notaire d'origine bretonne, cet ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique puis de l'Ecole des Ponts et Chaussées devient Inspecteur Général des Ponts et Chaussées en 1875. Son projet de construction d'un métro pour Paris est adopté en 1898. Il dirige la construction et l'extension du réseau pendant 30 ans, ce qui lui vaudra le surnom de « père du métro ». Depuis 1933, une station porte son nom : « Montparnasse-Bienvenüe ».

Vers les années 1900, ils sont environ 100 000 des cinq départements bretons répartis entre Paris et sa banlieue. Leur nombre augmentera rapidement au début du 20^{ème} siècle. Ils seront nombreux à s'installer dans l'Est Parisien pour travailler dans les usines de gaz, les abattoirs et autres usines qui profitent des canaux et voies ferrées pour acheminer les marchandises.

Les premiers migrants arrivaient à Paris, avec souvent, pour seul capital, un certificat d'études et la valeur du ticket de train. Sans formation particulière, ils n'avaient pas d'autres choix que d'accepter des travaux pénibles et mal payés pour gagner le pain du lendemain. Les hommes partaient après leur service militaire. Les jeunes filles arrivaient plus tôt vers 18 ou 19 ans. Elles étaient soit nourrices, soit bonnes à tout faire dans des familles bourgeoises.

Tous laissaient leur Bretagne à Montparnasse et se retrouvaient dans un milieu urbain dont ils ignoraient les usages. Parlant le breton ou le gallo, comprenant mal le français, ils étaient méprisés par la Bourgeoisie Parisienne comme en témoigne le personnage de Bécassine. Ils quittaient la campagne pour trouver un travail. Ils se retrouvaient en ville avec des conditions de vie difficiles aggravées parfois par les fléaux de l'alcoolisme et de la tuberculose. Néanmoins, l'exode rural va s'intensifier tout au long du 20^{ème} siècle, passant d'une immigration de nécessité à une immigration d'opportunité.

L'histoire des migrants de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, nous la raconterons dans une de ces pages, grâce aux témoignages de ceux qui ont été Bretons de Paris, Parisiens en Bretagne et qui sont maintenant retraités à Mohon.

Anne-Marie CLERO

INFORMATIONS DIVERSES

Nécrologie :

- Le 24 novembre 2021, est décédé à MOHON M. Christian LABBE à l'âge de 84 ans (Rue du Porhoët)
- Le 07 janvier 2022 est décédée à PLOËRMEL Mme Thérèse LETOURNEUR née BERNARD à l'âge de 92 ans (Place de l'Eglise)
- Le 13 janvier 2022 est décédé à MOHON M. Jean VENTRE à l'âge de 77 ans (Bodieu)

Enfouissement des réseaux : Rue Saint-Vran et Rue de la Pierre Bise

Programmés pour 2021, ils débuteront à la mi-mars.

Une déviation sera mise en place le temps des travaux Rue de la Pierre Bise.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et nous comptons sur la compréhension des riverains.

Passeports et Carte Nationale d'Identité (CNI) : Attention aux délais d'instruction

Dans la perspective des congés de printemps et d'été et de la préparation aux examens scolaires, il est nécessaire d'anticiper les demandes de titres d'identité. Le délai est actuellement de 4 mois pour Ploërmel : 2 mois pour l'obtention d'un rendez-vous en mairie et 2 mois pour l'instruction, la fabrication et l'acheminement du titre par les services de l'Etat.

Les mairies de Josselin, Mauron, Guer, Sérent et Malestroit sont habilitées à délivrer les titres d'identités.

Pour gagner du temps au guichet, les usagers peuvent faire une pré-demande en ligne.

Pour Ploërmel, il est possible de prendre rendez-vous en ligne sur son site internet :

<https://www.ploermel.bzh/mes-demarches/titre-d-identite-597.html>

Un marché de créateurs : du 1^{er} au 31 mars 2022

Lieu : Salle « Horizon » au 4 bis Rue du Calvaire

Venez découvrir les créations artistiques de 15 exposants dont les spécialités sont le bois et le fer

- Les lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis de :10h à 19h30 (fermé le jeudi)
- Les dimanches après-midi de 14h à 19h30

L'élagage est toujours d'actualité

- Pour préserver les lignes électriques et téléphoniques en bon état de fonctionnement
- Pour permettre une circulation sans encombre sur les voies communales et les chemins ruraux

Soutien au « Collectif Santé du Pays de Ploërmel » : Enquête auprès de la population

Le Collectif Santé du Pays de Ploërmel lance une enquête auprès de la population sur les besoins qu'elle désire voir satisfaits au Centre Hospitalier de Ploërmel. Elle vous remercie de votre participation.

Elle peut se faire en ligne ou sur papier en cliquant sur le lien suivant : <https://framaforms.org/centre-hospitalier-enquete-aupres-de-la-population-du-pays-de-ploermel-1644077291>

Venez découvrir le Marché Communal : sur le parking de la Salle Polyvalente

Il s'installe tous les 15 jours, le vendredi des semaines paires de 16h30 à 19h30

Le lundi précédent le marché, une banderole est installée devant le Complexe Polyvalent.

Prochains jours de marchés : le 25 février ; les 11 et 25 mars 2022

C'est à la fois l'occasion de faire ses courses à proximité et de rencontrer les gens du coin

POUR ÊTRE À LA POINTE DU RECYCLAGE

L'info du Smictom :

Tél : 02 99 09 57 26

A compter du 1^{er} mars 2022, tous les emballages se trient



➤ LES POUBELLES JAUNES

ZOOM sur les emballages plastiques
Aujourd'hui, le recyclage évolue. Vous pouvez désormais trier tous les emballages en plastique.

- Les bouteilles
- Les flacons et bidons
- Les barquettes
- Les pots et les boîtes
- Les sacs et sachets
- Les films plastiques

IMPORTANT :

Les contenants doivent être vidés, non imbriqués et mis en vrac dans la poubelle jaune.
Ne pas rincer

Dans tous les autres cas, c'est la poubelle verte.

Toutes les erreurs de tri entraînent des refus.

➤ LES POUBELLES VERTES

J'y dépose mes ordures dans des sacs bien fermés.

➤ LES COLONNES A VERRE

J'y dépose les bouteilles en verre, les pots et bocaux en verre, sans couvercle ni bouchon. **Ne pas rincer**

LES COLONNES POUR TEXTILE

J'y dépose le linge de maison, les vêtements, les chaussures, dans des sacs bien fermés.



Mon mémo-tri : le calendrier de collecte 2022

➤ **Ordures ménagères : Bacs verts : Tous les lundis**

La collecte a lieu tous les lundis ou est décalée au mardi quand le lundi est férié.

➤ **Tri sélectif : Bacs jaunes : Le mardi des semaines impaires**

Les déchets recyclables sont collectés le mardi tous les 15 jours. Elle peut être décalée au mercredi si le lundi précédent est férié.

An 2022	Mardi	Mardi	Mardi
Janvier	04	18	
Février	01	15	
Mars	01	15	29
Avril	12	26	
Mai	10	24	
Juin	Me 08	21	
Juillet	05	19	
Août	02	Me 17	30
Septembre	13	27	
Octobre	11	25	
Novembre	08	22	
Décembre	06	20	

LE MARCHÉ COMMUNAL DE MOHON

Né de la volonté d'apporter une solution de proximité pour l'accès aux produits de première nécessité, le marché communal de Mohon a vu le jour en janvier 2022.

Pose d'une banderole :

Tous les lundis précédant le marché, la banderole sera installée devant le Complexe Polyvalent pour annoncer le marché du vendredi.

Possibilité de commander

N'hésitez pas à passer vos commandes quelques jours avant le marché en contactant directement les commerçants.

Les commerçants présents

KERNILOU : crêpes et galettes
Port : 06 95 69 38 33

POUIC-POUIC : pâtisseries

Port : 07 80 45 22 23

faridmouat@live.fr

DILY NOISETTES : spécialités culinaires à base de noisettes

contact@dilynoisette.fr

.A BRETONNE 56 : fruits et légumes

mariederrianccommerce@live.fr

LUDO Saucissons et Plats cuisinés

MAISON LAUNAY : Boucherie Merdrignac (22)

Tél : 02 96 28 41 32

AU FIL DE REINE : 06 86 41 35 24

Toutes coutures

Ô PURS DELICES : 06 32 38 77 37

Pâtisseries artisanales

REPAS DE SPECIALITES :

Plats préparés sur place

Repasdespecialites.fr



Lieu : le parking de la Salle Polyvalente

Il est installé dans l'alignement de la salle, sur la partie nord du parking. Il est donc possible pour le visiteur de stationner à proximité du marché. On y accède par la route à côté de la boulangerie et la sortie se fait Rue du Tronc.

Périodicité : Tous les vendredis des semaines paires

De 16h30 à 19h30

Ces horaires ont été arrêtés suite à l'enquête réalisée en mai 2021, enquête à laquelle beaucoup d'entre vous ont participé et nous vous en remercions.

Le jour et les horaires choisis tiennent compte des marchés du secteur et des possibilités des commerçants et exposants. En raison du marché qui a lieu au même moment à Saint-Brieuc de Mauron, certains commerçants ne seront présents qu'une fois par mois.

Ils ont travaillé à la mise en place du marché :

- ✚ M. Le Maire Francis MAHIEUX, pour toutes les démarches administratives : demande d'autorisations auprès de la Préfecture, des Chambres de Commerce, des Métiers et de l'Artisanat... et aussi, pour la rédaction du règlement du marché
- ✚ Les élus : Mrs Bernard PERNEL et Olivier ROQUEFORT, Mmes Marie-Annick BOUTE et Claudine JEHANNIN
- ✚ Pour démarcher les commerçants et exposants : Mrs Joël EVENAS et Olivier ROQUEFORT

Pour la publicité : M. Olivier ROQUEFORT, Mme Séverine WOZNIAK

Pour la clôture du marché et le Nettoyage des lieux :

Mrs Jean-Louis BOUTE, Bernard PERNEL, Pascal LEQUEUX et Olivier ROQUEFORT

Une borne de recharge pour le bon fonctionnement du marché sera installée au cours de l'année 2022.

Les premières impressions sont plutôt encourageantes.

Pour durer, il faut des commerçants qui répondent à des besoins et des clients fidèles. Un marché est aussi un lieu de convivialité.

Souhaitons longue vie à notre marché !